

505LM5/11

1222

(1940)

V.D. I220 - Répartition du matériel à marchandises, des agrès et des cadres en service spécial.-

Application au matériel allemand circulant sur la S.N.C.F. de certaines dispositions relatives à la répartition du matériel à marchandises en service spécial.-

Annexe n° 1

22. 8.40

Application au matériel allemand circulant sur la S.N.C.F. de certaines dispositions relatives à la répartition du matériel à marchandises en service spécial.-

1223

Mb

Col.

Paris, le 22 août 1940.

Nm.
12

**Application au matériel Allemand circulant sur la S.N.C.F.
de certaines des dispositions de l'Instruction Générale
et de la Note Générale précitées**

Dès réception de la présente Circulaire, les gares qui établissent la situation mod. 12.003 M ou mod. 12.003 bis M devront faire figurer, chaque jour, dans le Tableau I de la situation, en ce qui concerne le matériel allemand des catégories « Couverts », « Tombereaux » et « Plats », des renseignements identiques à ceux qu'elles fournissent pour le matériel français du parc S.N.C.F.

Principe de l'utilisation des divers états de répartition

Sur les divers états de répartition, les renseignements concernant le matériel allemand seront, en règle générale, inscrits sous les rubriques relatives au matériel à gabarit anglais, après modifications appropriées de ces rubriques.

Dans les circonstances présentes, le matériel à gabarit anglais est en effet soumis aux mêmes règles d'utilisation que le matériel à gabarit continental. Il doit être, par suite, bloqué avec lui sur les diverses situations, compte tenu des assimilations suivantes :

- les Fsu sont assimilés aux F et groupés avec eux sur les situations,
- les Fasu — aux Fa —
- les couverts à gabarit anglais, }
suivant qu'ils sont ou non por- }
teurs de l'étoile à 6 branches } sont assimilés { aux K et KK ordinaires } et groupés avec
} } ou aux K * } eux sur les si-
} } et KK * } tuations
- les tombereaux à gabarit anglais sont assimilés aux T et TT { et groupés avec
- les plats d° d° aux N et NN } eux sur les si-
} tuations

Prescriptions de détail à observer pour la fourniture des renseignements

Pour assurer le rassemblement et la transmission des renseignements demandés, les gares et les divers échelons de répartition auront à se conformer aux indications ci-après :

1° — OPÉRATIONS DES GARES

Inventaire du matériel et des agrès mod. 12.002 M.

Les gares commencent par biffer la mention « Wagons à gabarit anglais ».

Les renseignements concernant les wagons couverts allemands sont ensuite inscrits, **toutes catégories de couverts réunies**, sous la rubrique manuscrite KDR, en utilisant les cases « K » de l'imprimé.

De même, les renseignements concernant les wagons tombereaux allemands sont inscrits, **toutes catégories de tombereaux réunies**, sous la rubrique manuscrite TDR, en utilisant les cases « T » de l'imprimé.

Les plats allemands sont inscrits, **toutes catégories de plats réunies**, dans les cases « N » sous la rubrique NDR.

Les cases « F à gabarit anglais » restent donc en blanc.

Situation journalière du matériel à marchandises et des agrès mod. 12.003 M ou 12.003 bis M.

Sur la situation mod. 12.003 M, la mention manuscrite « matériel allemand » est substituée à la mention imprimée « à gabarit anglais ».

La ligne F (à gabarit anglais) ne reçoit aucun renseignement.

Les chiffres relatifs aux couverts, tombereaux et plats allemands sont inscrits respectivement sur les lignes K, T et N, sous les rubriques KDR, TDR, NDR.

Sur la situation mod. 12.003 bis M, la mention manuscrite « allemands » est substituée, dans la case « Divers », à la mention imprimée « gab^t angl. ».

Les mentions KDR, TDR et NDR sont ensuite portées à la demande.

Remarque. — Tant sur la situation mod. 12.003 M que sur la situation mod. 12.003 bis M, ces substitutions de mentions doivent être faites dans tous les cas, qu'il y ait ou non des wagons allemands dans la gare.

2° — OPÉRATIONS DES RÉPARTITEURS AU 1^{er} DEGRÉ

Situation mod. 12.004 M

Les chiffres des situations 12.003 M et 12.003 bis M concernant le matériel allemands sont récapitulés par le répartiteur au 1^{er} degré :

ceux concernant les couverts dans le tableau Fsu et Fasu

d° tombereaux d° KKsuw à gabarit anglais

d° plats d° wagons plats d°

après substitution des mentions manuscrites « couverts DR », « tombereaux DR » et « Plats DR » aux mentions imprimées qui définissent ces tableaux.

Message téléphoné

Le message téléphoné que le répartiteur au 1^{er} degré aura à passer au répartiteur au 2^e degré différera donc de celui qu'il passe présentement :

- en ce qu'il ne comprendra plus aucune transmission sous les indicatifs FF, KF, NF,
- en ce qu'il comprendra trois nouvelles rubriques : couverts DR, tombereaux DR et plats DR, pour lesquelles seront respectivement adoptés les indicatifs KDR, TDR et NDR (voir Annexe I à la Note Générale 11 A-7).

Rapport mod. 12.006 M

La rubrique « wagons à gabarit anglais », étant libre des chiffres qui y sont habituellement portés sera utilisée comme suit :

La mention « wagon à gabarit anglais » sera tout d'abord biffée, ainsi que les mentions Fsu, Fasu et Kksu. Les lignes « Fsu, Fasu », « Kksu » et « plats » serviront à l'inscription des renseignements « Couverts DR », « Tombereaux DR » et « Plats DR » après modification des rubriques.

3° — *OPÉRATIONS DES RÉPARTITEURS AU 2^{me} DEGRÉ*

Situation mod. 12.005 M

Les chiffres que les répartiteurs au 2^e degré reçoivent par message des répartiteurs au 1^{er} degré sous les indicatifs KDR, TDR et NDR et les chiffres complémentaires qui leur parviennent sur le rapport mod. 12.006 M sont respectivement enregistrés dans les tableaux :

Fsu et Fasu à gabarit anglais	}	de la situation mod. 12.005 M
couverts à gabarit anglais		
et plats à gabarit anglais		

après substitution de la mention convenable aux mentions imprimées.

Message téléphoné

Pour la transmission du message téléphoné au répartiteur régional, les répartiteurs au 2^e degré opèrent de la même manière que les répartiteurs au 1^{er} degré (voir au 2^e de la présente Circulaire).

Rapport mod. 12.007 M

La rubrique « wagons à gabarit anglais » sera utilisée comme suit :

La mention « wagons à gabarit anglais » sera tout d'abord biffée ainsi que les mentions « Messageries » et « Couverts P.V. ».

Les lignes « Messageries », « Couverts PV » et « Plats » serviront respectivement à l'inscription des renseignements « Couverts DR », « Tombereaux DR » et « Plats DR »

4° — OPÉRATIONS DES RÉPARTITEURS RÉGIONAUX

Situation mod. 12.005 M

Pour la tenue de la situation mod 12.005 M, les répartiteurs régionaux opèrent comme les répartiteurs au 2° degré (voir au 3° de la présente Circulaire).

Dans le message qu'ils adressent chaque jour au Service Central du Mouvement (art. 19 de la Note Générale 11 A 7), les répartiteurs régionaux transmettent, dans l'ordre suivant, les renseignements concernant :

couverts, tombereaux, plats, plats GL, messageries, fourgons P.V., couverts DR, tombereaux DR, plats DR, bâches, prolonges, cales à crampons, cales à voitures.

Rapport mod. 12.008 M

Les rubriques du tableau IV seront modifiées comme suit :

Dans le tableau « Prolonges » ajouter la mention « et Chaînes ».

- d° « Chaînes » remplacer « Chaînes » par « Cales » (à voitures et à crampons).
- d° « Cales à crampons » porter la mention « Couverts DR ».
- d° « Cales à voitures » porter la mention « Tombereaux DR ».
- d° en blanc, porter la mention « Plats DR ».

Il résulte de ce qui précède que :

- 1° — les chaînes seront fusionnées avec les prolonges,
 - 2° — les cales à crampons seront fusionnées avec les cales à voitures,
- pour ce qui est des renseignements fournis dans les rapports mod. 12.008 M.

Pour les renseignements fournis sur les autres états, ces agrès devront être considérés comme distincts.

Le Directeur Général,
R. LE BESNERAIS.